

Jenna **Luthi**;

Erna **Luthi**;

Jean-Pierre **Luthi**;

ainsi que les familles parentes, alliées  
et amies,

ont le profond chagrin de faire part du  
décès de

Monsieur

**Paul LUTHI**

leur très cher papa, fils, frère, parent et  
ami, enlevé à leur tendre affection le  
26 mai 2009, dans sa 54e année.

Les obsèques ont eu lieu dans  
l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.